

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

<b>Nombre de Conseillers</b>	
En exercice :	11
Présents :	09
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	
Pour :	09
Contre :	00
Abstentions :	00
<b>Date de convocation : 14/09/2020</b>	

*Séance ordinaire du 21 septembre 2020 à 19h00*

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,  
Maire*

**Membres présents** : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

**Excusés** : LAFITTE Jean-Baptiste, MOUNET Nathalie

**Secrétaire de séance** : THEUX Sabine

**DEL 2020\_09\_05: Remplacement de la chaudière au presbytère**

*Monsieur le Maire,*

informe le Conseil Municipal que la chaudière au presbytère est hors service et qu'il convient de la remplacer.

*Le Conseil Municipal,*

Vu les propositions de différents fournisseurs :

- Ent Joël DUBOIS : 3896,83 € TTC
- Sarl Labarbe & Mano: 6908,13 € TTC

*Après en avoir délibéré à l'unanimité:*

- **DÉCIDE** de l'acquisition d'une chaudière chez Joël DUBOIS
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2020 de la commune, à l'opération N°9729 « achat de matériel », article 2188,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire et le receveur municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme*

*Le Maire,  
Pascal BEAUMONT*

